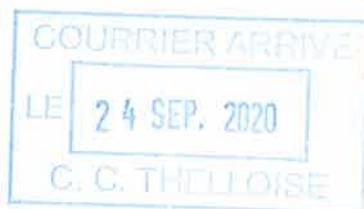




**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**



Amiens, le 18 septembre 2020

Site d'Amiens
Pôle Patrimoines et Architecture
Service régional de l'Archéologie

Nos réf : 60-2020-148

Affaire suivie par Emilie Goval
Ingénieure d'études
tél : 03 22 97 33 30

courriel : emilie.goval@culture.gouv.fr

Communauté de Communes Thelloise
BP 45
60530 Neuilly en Thelle Cedex

Objet : Permis d'aménager (PA06006020T0001)
Belle-Église (Oise) rue de Fresnoy
Section cadastrale : ZA parcelles n° 73
Chambly (Oise)
Section cadastrale : ZA parcelles n° 56

NOTIFICATION DE MODIFICATION DE PRESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE

Madame, Monsieur,

En application du code du patrimoine, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 60-2020-148-A5 ci-joint portant prescriptions complémentaires relatives à l'opération de diagnostic archéologique citée en objet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
La directrice régionale des affaires culturelles par intérim,
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie,

Jean-Luc Collart

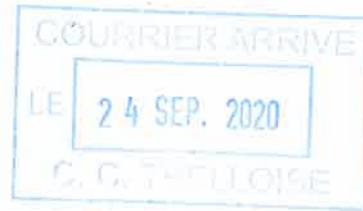
Coordonnées :

Site de Lille : 3 rue Lombard CS80016- 59041 Lille cedex Tél. : 03 20 06 87 58
site d'Amiens : 5 rue Daussy – CS 44407-80044 Amiens cedex Tél : 03 22 97 33 00
Suivez-nous sur : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France>

Arrêté modificatif de prescription de diagnostic archéologique n°60-2020-148-A5



Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite



Vu le livre V du code du Patrimoine ;

Vu la décision du ministre de la Culture le 19 juin 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France à Madame Frédérique BOURA, à compter du 1er juillet 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 juin 2020 et paru au recueil des actes administratifs sous le numéro R32-2020-201 ter le 30 juin 2020 accordant délégation de signature à Madame Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles par intérim de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 1^{er} juillet 2020 et paru au recueil des actes administratifs n°R32-2020-203 bis du 2 juillet 2020 accordant délégation de signature à Monsieur Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 60-2020-148-A1 en date du 5 mars 2020 prescrivant un diagnostic archéologique sur le terrain sis à :

Belle-Église (Oise)
rue de Fresnoy
Section cadastrale : ZA parcelles n° 73 et 56

Travaux faisant l'objet d'une demande permis d'aménager (PA06006020T0001) déposée à la communauté de communes Thelloise par :

SNC Pays de Thelle Aménagement
251, boulevard Pereire
75017 Paris

Demande reçue au service régional de l'archéologie le 10 février 2020.

Vu le courriel de Monsieur Pierre Prigent Responsable Programmes en date du 17 septembre 2020 demandant la modification de l'emprise cadastrale du projet ;

Considérant que la section cadastrale doit être modifiée ;

ARRETE

Article 1 : Le 1^{er} considérant de l'arrêté n° 60-2020-148-A1 susvisé est abrogé et remplacé par le texte suivant :

« Belle-Église (Oise)
rue de Fresnoy
Section cadastrale : ZA parcelles n° 73
Chambly (Oise)
Section cadastrale : ZA parcelles n° 56

Arrêté modificatif de prescription de diagnostic archéologique n°60-2020-148-A5

Travaux faisant l'objet d'une demande permis d'aménager (PA06006020T0001) déposée à la communauté de communes Thelloise par :

SNC Pays de Thelle Aménagement
251, boulevard Pereire
75017 Paris

Demande reçue au service régional de l'archéologie le 10 février 2020. »

Article 2 : L'article 1 de l'arrêté n° °60-2020-148-A1 susvisé est abrogé et remplacé par le texte suivant :

« Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux considérés, sis à Belle-Église (Oise) rue de Fresnoy – Section cadastrale : ZA parcelles n° 73 et Chambly (Oise) Section cadastrale : ZA parcelles n° 56.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus. »

Article 3 : La directrice régionale des affaires culturelles par intérim est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à SNC Pays de Thelle Aménagement, à la communauté de communes Thelloise et à l'Inrap.

Fait à Amiens, le 18 septembre 2020

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France
et par délégation,
La directrice régionale des affaires culturelles par intérim,
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie



Jean-Luc Collart